

Forum

Commentaire

La science et l'action

Claude Lobry

Mathématicien, professeur à l'Université de Nice, le Grand Palais – Bât. 6, 2 boulevard de Cimiez, 06000 Nice, France

Je crois à 99,999999 % que la relation $F = ma$ est un modèle d'une très grande fiabilité et que les conséquences qui s'en déduisent ont force de loi. Je n'ai pas, il s'en faut de beaucoup, une confiance aussi absolue dans les modèles mathématico-informatiques qui simulent la dynamique de l'écosystème « Atlantique Nord-Ouest ». C'est plutôt à ce dernier type de modélisation, et plus particulièrement au rôle des outils informatiques nouveaux tels que les SIG et les SMA, que s'intéressent les auteurs de cette « charte »¹. Ils insistent, à juste titre, sur l'aide à la clarification conceptuelle et à la communication que l'effort de formalisation peut apporter à des acteurs aux connaissances différentes et aux intérêts divergents. Ils réfléchissent aux règles qui devraient encadrer leur activité, règles qui doivent être dictées par le respect de la méthodologie scientifique et le respect des acteurs impliqués.

N'ayant pas l'expérience de l'aide (scientifique) à la prise de décision dans des situations complexes, je ne suis pas capable d'apprécier dans le détail la pertinence des principes déontologiques qu'ils entendent promouvoir. Toutefois, le principe démocratique général du respect des acteurs qui ne possèdent pas l'expertise scientifique est un principe sain auquel je ne peux que souscrire. En effet, le risque de voir des décisions politiques graves prises sur la base de simulations hasardeuses me semble aller en grandissant et être gravement sous-estimé. On ne peut que se réjouir de voir des prises de position publiques sur ces questions.

Auteur correspondant : lobrinria@wanadoo.fr

¹ Voir dans ce numéro l'article collectif « La modélisation comme outil d'accompagnement ».

Mais je ne suis pas sûr de partager totalement avec les signataires de ce texte ce qu'il faut entendre par le respect des acteurs impliqués dans la prise de décision. En effet, la formulation suivante me semble bien dangereuse : « [La démarche] se réfère à une perception dynamique du processus de décision, dans laquelle, en particulier, la perception scientifico-technique représente une simple option parmi d'autres dans le processus de prise de décision, et non pas une perception supposée juste vers laquelle doit tendre la décision. » Bien sûr, je crois deviner que derrière ladite « perception scientifico-technique » se cache la crainte de visions technocratiques qui se pareraient des vertus de la science, mais je suis inquiet car je peux aussi lire dans cette prise de position l'approbation d'un certain relativisme à la mode selon lequel le discours de la science ne serait qu'une mythologie parmi d'autres. Comme je l'ai dit au début, je crois fermement à certaines connaissances scientifiques et je tiens beaucoup à ce qu'elles soient prises en compte le plus sérieusement possible. Que, dans un processus de prise de décision, la connaissance scientifique ne soit jamais utilisée de façon autoritaire est une chose, la mettre sur le même plan que les fariboles de l'astrologie en est une autre. On respecte bien les lois de la mécanique des fluides dans la conception de l'aile d'un avion. Il me semble tout aussi nécessaire de respecter les quelques connaissances scientifiques que nous avons sur les écosystèmes marins dans la définition de la politique de pêche des États.

Mais philosopher sur le papier est facile, il est beaucoup plus difficile de travailler effectivement à l'amélioration des processus de prise de décision complexes dans des contextes où l'éclairage de la science est très modeste. Les auteurs de cette « charte » ont le mérite de ne pas fuir la difficulté.